

INFO—MEMBRES

Des nouvelles des membres

SOMMAIRE

- Des nouvelles des membres:
- Estrie
- Montréal
- Nord-Côtière
- Avril — Mois de l'autisme
- Donnez-nous de vos nouvelles
- Pour une éducation inclusive!
- Le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Portrait d'un membre: Société de l'autisme des Laurentides
- Quoi de neuf dans notre Centre de Doc?

ESTRIE

La Société de l'autisme et des TED de l'Estrie organise un 5 à 7 «Retrouvailles» pour souligner leur 10^e anniversaire. Ainsi, tous les membres actuels et les anciens se rejoindront à la micro-brasserie *Le Siboire*, le 11 février 2010.

Hélène Quigley, coordonnatrice

MONTRÉAL

Autisme et TED Montréal (ATEDM) vous invite à sa conférence médicale du 12 mars 2010 pour venir entendre, en traduction simultanée, les docteurs Anju Usman et Alessio Fasano. Pour plus d'informations, téléphonez au 514-524-6114, poste 3055.

Rachel Pouliot, responsable des événements

NORD-CÔTIÈRE

L'association Nord-Côtière de l'autisme et des TED (L'ANCATED) a déménagé ses bureaux, depuis le 25 janvier 2010, au 157.1-700, boulevard Laure, Sept-Îles, G4R 1Y1.

Lily Turcotte, coordonnatrice

AVRIL – MOIS DE L'AUTISME

Composé de neuf membres de six régions du Québec, le comité du Mois de l'autisme s'est mis à l'œuvre pour vous préparer une programmation 2010. Le thème sera encore cette année « Les multiples visages de l'autisme ». Vous pourrez vous procurer à la Fédération du matériel promotionnel :

- L'affiche du mois de l'autisme ainsi que la pochette de presse.
- Un calendrier provincial d'activités du mois de l'autisme sera inséré dans la pochette de presse et présent sur notre site internet.
- Un Agenda illustré de dessins et de bandes dessinées réalisés par des personnes TED de toutes les régions du Québec sera produit par la Fédération et distribué à nos membres.
- Vous recevrez des publicités pour l'achat de divers produits distribués par des associations régionales.
- Une 5^e édition de la marche pour l'autisme, sous le thème « *Un petit pas pour une grande cause* » aura lieu le samedi 24 avril 2010 dans toutes les régions du Québec.
- Pour la 4^e année consécutive, Nicola Ciccone sera le porte-parole de la Fédération.



DONNEZ-NOUS DE VOS NOUVELLES

La diffusion de notre bimestriel est une belle occasion de faire connaître votre organisme et vos activités auprès des membres de la Fédération. Pour ce faire, vous n'avez qu'à nous écrire à communicfqa@contact.net. Notez que la prochaine date de tombée est le **19 mars 2010**.

FQATED, 65, rue de Castelnau Ouest, bureau 104, Montréal, Québec, H2R 2W3

Tél.: (514) 270-7386, télécopieur : (514) 270-9261, courriel : fqa@contact.net

www.autisme.qc.ca

POUR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE!

Voici un résumé du mémoire «*Pour une éducation inclusive!*» de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et de l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), sur le document de consultation « L'accès à l'éducation et l'accès à la réussite éducative dans une perspective d'éducation pour l'inclusion » du Conseil supérieur de l'éducation, en vue de l'élaboration du rapport 2010. Ce mémoire de 26 pages a été présenté au Conseil supérieur de l'éducation, le 30 novembre 2009.

Les principes de base d'une réelle éducation inclusive

L'UNESCO définit clairement que l'éducation inclusive doit être fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, l'éducation inclusive vise à développer pleinement le potentiel de chaque individu. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale. (Réf. : UNESCO, «Éducation inclusive : mission», <http://www.unesco.org/fr/inclusive-education/mission>)

En effet, tous les élèves doivent avoir les mêmes droits à une éducation de qualité, axée sur le développement de leurs capacités cognitives, affectives et sociales et où il leur est possible d'apprendre, de jouer, d'expérimenter et de bâtir des liens entre eux comme ils auront à le faire en société tout au long de leur vie. L'école doit offrir des chances égales à tous les enfants. Cela signifie de créer les conditions favorables à l'inclusion en termes de rythme, qui doit être adapté et différencié aux besoins des apprenants s'il y a lieu, et de flexibilité :

- *Accessibilité de lieux et renforcement des liens avec la communauté.*
- *Un seul régime scolaire pour tous les enfants.*
- *L'inclusion dans toutes les activités scolaires.*
- *L'inclusion dans les activités parascolaires.*
- *L'obligation d'accommodement et l'accès aux services complémentaires.*
- *Ressources d'aide pour les élèves en difficulté, par exemple l'aide aux devoirs.*

La formation et les mesures de soutien au personnel enseignant sont aussi des principes de bases importants. La formation en enseignement doit contenir les outils pédagogiques essentiels pour accueillir et inclure les différentes clientèles de jeunes qui sont aujourd'hui dans les classes ordinaires (par exemple des enfants de différentes origines ethnoculturelles, de différentes religions, avec des limitations fonctionnelles, etc.). Une éducation inclusive présuppose que le personnel enseignant aura acquis, à sa sortie de l'université ou lorsqu'il obtienne leur baccalauréat, les moyens et les compétences de la réaliser, car ces personnes seront en première ligne pour agir.

L'accueil et l'inclusion de tous les élèves dans les classes ordinaires doivent se faire en offrant également le soutien adéquat aux enseignants. Cela signifie de favoriser leur intégration dans une structure de travail où le travail sera fait en complémentarité avec celui des professionnels.

Le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle doit aussi adopter des mesures pour favoriser la diplomation. À l'heure actuelle, les conseillers peinent à fournir l'information nécessaire sur les services de soutien aux études qui existent dans les cégeps et dans les universités. De plus, les élèves ayant des limitations fonctionnelles devraient avoir plus d'accès à des stages et des emplois d'été et à temps partiel qui représentent une façon importante d'identifier ses intérêts et d'acquérir une première expérience de travail.

A cet égard, les milieux scolaires pourraient s'arrimer avec les réseaux spécialisés de main-d'œuvre. En outre, un travail de concertation et de collaboration devrait exister durant le parcours scolaire pour faciliter la transition à la vie active afin de permettre aux élèves ayant des limitations fonctionnelles de parfaire leurs expériences et de développer leur expertise, comme tous les autres élèves et ainsi, leur permettre d'avoir un véritable parcours vers l'emploi.

En vue d'une meilleure reconnaissance des acquis, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport doit agir pour que la politique d'évaluation et de reconnaissance des apprentissages inclue une évaluation menant à une sanction des études reconnue, pour tous les élèves, y compris ceux ayant des limitations fonctionnelles.

Le système scolaire québécois a besoin de meilleurs plans d'intervention pour favoriser la transition entre la maison, le service de garde, l'école primaire, secondaire, collégiale et la vie active. De plus, on doit associer les élèves, et dans certains cas leurs parents, à l'établissement de leurs propres plans, car ils sont les mieux placés pour connaître leurs besoins. Ces plans doivent d'ailleurs être établis selon leurs besoins plutôt qu'en fonction des ressources, comme c'est trop souvent le cas à l'heure actuelle.

Certaines mesures aideraient à atteindre ce but de la réussite éducative et elles relèvent de l'aide financière aux études. Les élèves ayant des limitations fonctionnelles doivent pouvoir obtenir des bourses qui répondent aux besoins réels et non à des catégories qui semblent arbitraires et changent selon les niveaux d'enseignement.

Les principaux obstacles à la réussite éducative

- Les résistances du milieu scolaire, largement liées aux craintes et aux préjugés envers les personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- La centralisation des ressources spécialisées dans des écoles spécialisées souvent inaccessibles dans les écoles ordinaires, ce qui empêche de soutenir l'inclusion et de changer la culture des milieux où des élèves pourraient en bénéficier.
- L'absence totale (cas le plus fréquent) ou encore, le manque de rigueur dans l'évaluation des capacités et des besoins de l'élève dû à un manque d'outils, un manque de collaboration avec les parents et un trop grand nombre de façons de concevoir le plan d'intervention.
- Les difficultés et résistances face à l'adaptation du programme et du matériel pédagogique pour la réussite de l'élève ayant des limitations fonctionnelles.
- Le manque ou l'absence de complémentarité en ce qui concerne les services offerts aux élèves ayant des besoins multiples en classe ordinaire. Actuellement, la pratique nous démontre que les ressources spécialisées travaillent toujours « en silo » pour des élèves présentant des besoins individualisés (établis selon une cote ministérielle). La cotation de la difficulté majeure ou de la difficulté qui prime en premier lieu devient un obstacle, car tous les autres besoins sont mis de côté.
- Le déracinement des élèves qui sont orientés vers un service spécialisé (c'est l'élève qui va vers le service au lieu du service qui se rend à l'élève dans son quartier). Les élèves, qui sont déracinés de leur école de quartier pour appartenir à une classe spéciale d'une école désignée du réseau de la commission scolaire, n'appartiennent en réalité à aucune école. Par ailleurs, il est important de souligner le nombre grandissant de classes spéciales depuis les dernières années dans toutes les commissions scolaires du Québec.

POUR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE! (suite)

- La mise en place dans les dernières années de programmes qui ne mènent à aucun diplôme officiel ou encore, ne sont pas un tremplin vers le marché du travail ou vers les études postsecondaires.
- Le manque de formation initiale et continue de l'ensemble du personnel des écoles et des commissions scolaires.
- Les institutions du ministère de la Santé et des Services sociaux possèdent de l'expertise sur le travail avec des personnes ayant des limitations fonctionnelles, mais ces connaissances ne sont pas mises à profit dans le réseau de l'éducation, faute de modes de collaboration clairement établis.

Conclusion

La COPHAN, l'AQIS et l'AQRIPH privilégient un système d'éducation inclusive dans lequel les écoles spéciales ou les classes spéciales doivent être l'exception. Tous les élèves devaient avoir le droit à la même éducation de qualité aux niveaux préscolaires, primaires, secondaires et postsecondaires, dans le respect du libre choix des jeunes et de leurs parents. Les écoles doivent donc accueillir tous les enfants sans discrimination et faire preuve de souplesse dans les formules éducatives pour répondre aux besoins variés de formation, mais toujours dans l'atteinte des objectifs fixés pour chaque ordre d'enseignement.

Tous les enfants tirent des bénéfices de cette éducation inclusive, qui les habitue à la richesse des différences et leur permet d'explorer leur différence et de la vivre comme une valeur ajoutée à la diversité. N'est-ce pas là ce qu'assurent nos lois et règlements sur l'exercice des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles et ce que confirme la toute nouvelle politique adoptée en juin 2009 *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité ?*

Chantal St-Amand, coordonnatrice de projets

LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-INVALIDITÉ (REEI)

M. Jean-Pierre Blackburn, ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture et Agroalimentaire) a annoncé qu'un plus grand nombre d'institutions financières offre le Régime enregistré d'épargne-invalidité. La Banque Scotia et TD Waterhouse se sont joints à BMO Banque de Montréal, à la CIBC, aux Fonds d'investissement FMOQ inc., et à RBC Banque Royale, pour offrir le Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) aux Canadiens admissibles. Le ministre Blackburn a également invité les Canadiens admissibles à tirer parti des économies offertes par le REEI dès que possible. QUÉBEC, le 18 janv. /CNW Telbec/

Le régime enregistré d'épargne-invalidité, ou le REEI, est un régime d'épargne à long terme, mis en place par le gouvernement canadien, qui a pour but d'aider les Canadiens ayant un handicap et leurs familles à épargner en vue d'assurer la sécurité financière à long terme d'une personne atteinte d'une invalidité grave. Dans notre 2e numéro de l'Info-membres, de JUIN 2009, vous retrouverez tous les détails de ce régime.

Chantal St-Amand, coordonnatrice de projets

Visitez **notre répertoire québécois d'activités de formation** au:

<http://www.autisme.qc.ca>

Merci de collaborer au développement du répertoire en nous faisant parvenir vos formations en TED ou les coordonnées d'organismes qui en offrent.

En téléphonant au **514-270-7386** ou par courriel à **communicfqa@contact.net**

PORTRAIT D'UN MEMBRE

La Société de l'Autisme des Laurentides (SARL) est un organisme de promotion, d'aide et d'entraide, de défense des droits et des intérêts des personnes atteintes d'autisme ou autre TED et de leurs familles. Elle vise à développer et/ou à susciter le développement des services de répit et de loisirs auprès de ces personnes via les activités du samedi, les activités estivales, la matériathèque, le café-causerie et les salles *Snoezelen* et de motricité.



Les activités du samedi

Les groupes **Bambi-gym** (2-5 ans) et **Snogym** (5-21 ans) permettent aux jeunes autistes de participer à des activités structurées et adaptées à leurs besoins spécifiques. Les activités se résument à des jeux extérieurs, des activités de motricité globale ou de psychomotricité au gymnase, de sauts au trampoline, de jeux à l'ordinateur, de baignades et bien d'autres découvertes! Les jeunes sont entourés par une équipe qualifiée qui veille à combler leurs besoins spécifiques ainsi qu'à assurer leur bien-être. L'encadrement est de 1/1 dans la majorité des cas afin d'assurer une sécurité maximale.

Le groupe **Socio-gym** s'adresse aux jeunes Asperger et autistes de haut niveau, de 8 à 21 ans. Les activités favorisant la socialisation sont priorisées. Les participants apprennent à manier l'argent, à faire de la cuisine tout en faisant de l'intégration sociale, entre autres à l'heure du bain libre (période de baignade). Parmi leurs activités préférées, notons le trampoline, l'ordinateur, les activités sportives au gymnase, le dessin et la baignade. L'encadrement y est de 1/3.

Le groupe **Répît** accueille, chaque fin de semaine, depuis avril 2002, neuf personnes autistes afin de permettre aux familles de prendre un peu de repos ou de reprendre leur souffle. Chaque mois, nous avons une thématique et des activités reliées à celle-ci afin de faire vivre une belle expérience à nos campeurs. Plus de 250 répit, toujours dans un cadre de vie sécuritaire, sont offerts annuellement, soit jusqu'à 36 familles par mois dans nos deux maisons de répit, à Saint-Jérôme et à Blainville.

Les activités estivales

Le **camp de jour** qui existe depuis 1998 et qui a débuté avec la participation de quatre enfants compte, aujourd'hui, environ 50 enfants autistes et Asperger. Trois camps sont situés dans les régions de Deux-Montagnes et de Saint-Jérôme. L'ambiance, le dynamisme et l'esprit d'équipe exceptionnel font de ces camps des expériences uniques. La dynamique des groupes est excellente et les journées viennent mettre de la variété et de la joie dans leur quotidien. Chaque participant profite d'une structure adaptée à ses besoins selon le modèle TEACCH. Un horaire détaillé pour chacun, composé d'objets, de photos, d'images, de pictogrammes ou de mots représentant les étapes et les transitions de la journée, lui indique ses activités tout au long de sa journée. Chansons, périodes d'apprentissages, collations, jeux au parc, relaxation, baignade, pique-niques, jeux libres, périodes d'ordinateur, jeux de société, jeux à tour de rôle et activités de plein air font de ces journées des souvenirs magnifiques.

Matériathèque

La Société de l'autisme des Laurentides met à la disposition de ses membres, une matériathèque proposant environ 1 600 activités destinées aux jeunes présentant des troubles envahissants du développement. Elle propose aussi des vidéos et des livres d'informations générales sur l'autisme et le syndrome d'Asperger. Appréciables des enfants, les activités offertes sont des outils précieux pour les parents et les professionnels qui en bénéficient pour contribuer au développement des jeunes.

Café-causerie

Pour tous ceux qui aimeraient échanger avec d'autres parents d'enfants atteints d'un TED, la SARL offre une fois par mois des cafés-causeries. Ces rencontres, sans prétention, sont une belle occasion de discuter des défis à relever avec les jeunes et ainsi de partager des trucs et expériences. Les parents de jeunes de tous âges ainsi que les grands-parents sont les bienvenus.

Les salles Snoezelen et de motricité

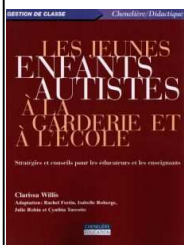
La salle Snoezelen fait appel aux différentes perceptions sensorielles. Cette approche propose un cadre de stimulations sensorielles dans lequel la personne décide par elle-même d'agir ou ne pas agir sur cet environnement. Ceci n'est pas une méthode d'éducation ou de rééducation et il n'y a pas d'obligation de résultat.

Si vous voulez plus d'informations ou connaître les horaires, les coûts ou autres détails concernant nos nombreuses activités, nous vous invitons à nous téléphoner au 450-569-1794 ou à consulter notre site Internet au : www.autismelaurentides.org.

Jean-Pierre Leboeuf, directeur général

QUOI DE NEUF DANS NOTRE CENTRE DE DOC?

Voici quelques nouveautés qui peuvent être empruntées à notre centre de documentation, être achetées en librairie ou encore dénichées sur les différents sites Internet. Bonne lecture!



Les jeunes enfants autistes à la garderie et à l'école

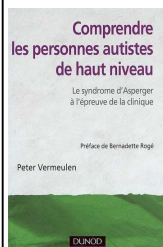
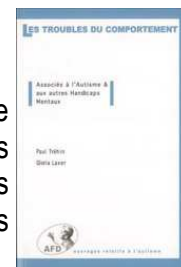
Par Clarissa Willis Adaptation : Rachel Fortin, Isabelle Roberge, Julie Robin et Cynthia Turcotte. Montréal : Chenelière Éducation, 2009. 216 p.

Résumé : Stratégies et conseils pour les éducateurs et les enseignants. Gestion de classe. Guide simple et concret, destiné à tous ceux qui travaillent avec de jeunes enfants autistes. Il explique les principales caractéristiques associées à l'autisme et aide les enseignants et les éducateurs à comprendre la manière dont les enfants autistes interagissent et fonctionnent au quotidien.

Les troubles du comportement Associés à l'Autisme & autres Handicaps Mentaux.

Par : Paul Tréhin et Gloria Laxer. Mougins : Autisme France Diffusion, 2001. 96 p.

Résumé : Les troubles du comportement sont le plus souvent improprement considérés comme une des caractéristiques du syndrome autistique. À ce titre, ils sont une des principales causes d'exclusion des personnes atteintes d'autisme dans les structures d'accueil, que ce soit pour les enfants, les adolescents mais surtout pour les adultes, quand ces comportements deviennent plus difficiles à accepter.



Comprendre les personnes autistes de haut niveau

Le syndrome d'Asperger à l'épreuve de la clinique

Par Peter Vermeulen. Paris : Dunod, 2009. 165 p.

Résumé : Face à un monde dans lequel il a du mal à s'identifier, à trouver sa place et à construire des liens tout simplement parce que ce monde lui semble disproportionné, la personne autiste n'aura de cesse de survivre en camouflant son mal-être par une intelligence et des qualités manifestes.

Programme Loulou et Panpan

Par Stéphanie Laurin. Ste-Thérèse : Servir+, 2009.

Résumé : Le programme en stimulation du langage *Loulou et Panpan* favorise une approche globale et centrée sur le développement de la communication chez l'enfant.



Contenu : 5 contes, 2 marionnettes et un guide pédagogique. Site Internet : www.servirplus.qc.ca

RÉPERTOIRE DES RESSOURCES

Document révisé et nouvellement en ligne <http://www.autisme.qc.ca/ressources/ressources-par-regions.html>

Si vous constatez que pour votre région, de nouvelles coordonnées ou de simples corrections sont à faire, n'hésitez pas à nous les signaler.

Au plaisir,

Geneviève Gagnon, Agente de bureau
secretariatfqa@contact.net